Bretagne : pour des territoires habitables, accessibles et solidaires

Élections municipales 2026

Un cap pour les communes bretonnes

Le **Pacte du Pouvoir de Vivre**, qui fédère plus de 60 organisations au niveau national, entend pleinement prendre part au débat des élections municipales de 2026. Il publie des propositions sur 15 thématiques du quotidien dans “Pouvoirs de ville”.

Sur la région Bretagne, plusieurs groupes locaux - composés des acteurs de la vie associative, mutualiste et syndicale - déclinent les valeurs et les propositions de ses membres à partir de ce qu’ils font au quotidien.

Les crises du logement, des mobilités, de la santé et des jeunesses sont intimement liées. Elles frappent différemment les territoires urbains et ruraux mais produisent partout les mêmes effets : exclusions, renoncements, inégalités d’accès aux droits fondamentaux.

Réunis dans le Pacte du Pouvoir de Vivre, nous exprimons une parole commune adressée aux candidats et candidates pour les élections municipales en leur proposant une vision, des priorités claires et une méthode de co-construction avec la société civile. Plus qu’une série de mesures, ce document trace un cap politique : garantir, partout en Bretagne, les conditions d’une vie digne.



Retrouvez l’ensemble des propositions nationales “Pouvoirs de ville” sur www.pactedupouvoirdevivre.fr

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE
BRETAGNE



Logement

Habiter dignement, autrement, durablement

LE CONSTAT

La région Bretagne fait face à de fortes inégalités d'accès au logement, touchant particulièrement les jeunes, les personnes âgées, les travailleurs saisonniers, les ménages précaires, les personnes en situation de handicap et les migrants. Ces tensions sont accentuées par la progression des résidences secondaires et des meublés touristiques, notamment sur le littoral, dans les métropoles et les villes moyennes, ainsi que par l'existence de nombreux logements vacants, sous-occupés ou indignes, révélant un décalage persistant entre l'offre et les besoins.

Par ailleurs, la précarité énergétique demeure un enjeu majeur pour de nombreux ménages bretons, confrontés à un parc de logements souvent ancien et peu performant. Les normes d'accessibilité apparaissent parfois insuffisamment adaptées aux usages réels et la pression foncière - dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) -, renforce la nécessité de mieux mobiliser le bâti existant.

Le cap politique : passer d'une politique du logement quantitative à une politique de l'habiter, sobre en foncier, juste socialement, adaptée aux parcours de vie.

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Mieux utiliser l'existant

- Partage de logements (intergénérationnel, jeunes, saisonniers)
- Mobilisation du bâti vacant
- Réhabilitation des friches
- Guichet unique de rénovation

Diversifier les formes d'habitat

- Habitat participatif et partagé
- Habitat léger ou transitoire
- Baux solidaires ou emphytéotiques
- Solutions « sans foncier fixe »

Réguler pour protéger

- Encadrement des loyers
- Régulation des meublés touristiques
- Fiscalité dissuasive sur les résidences secondaires
- Permis de louer
- Lutte contre l'habitat indigne

Garantir l'accessibilité universelle

- Accessibilité PMR permanente ou temporaire
- Logements desservis par les transports
- Rôle renforcé des CCAS
- ADIL et acteurs associatifs

> « Le logement est un bien commun, un droit fondamental, pas un produit financier. »

Mobilités

Le droit effectif de se déplacer

LE CONSTAT

La Bretagne est marquée par de fortes inégalités territoriales en matière de mobilité, opposant des zones urbaines relativement bien desservies à des espaces ruraux et périurbains largement dépendants de la voiture individuelle. Les offres existantes demeurent souvent conçues à court terme et insuffisamment adaptées aux usages réels, avec des horaires de transport inadaptés aux contraintes liées à l'emploi, à l'accès aux soins et à la formation, limitant la mobilité de nombreux habitant·es.

Cette situation renforce la dépendance à la voiture et contribue à une déshumanisation des services de mobilité, perçus comme peu accessibles et peu lisibles. Elle s'accompagne d'un sentiment d'insécurité, particulièrement prégnant pour les femmes, notamment lors des déplacements en horaires décalés, constituant un frein majeur à l'usage des transports collectifs et partagés.

Le cap politique : Faire du droit à la mobilité un droit réel, condition d'accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation et à la citoyenneté.

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Adapter l'offre de besoin

- Horaires élargis
- Arrêts et transports à la demande
- Navettes gratuites
- Gratuité ciblée pour les jeunes et publics précaires

Assurer l'accessibilité et l'intermodalité

- Voirie et arrêts accessibles
- Continuité train–vélo–bus
- Abris vélos sécurisés

Déployer et faire connaître les mobilités solidaires

- Transport solidaire
- Covoiturage organisé
- Auto-stop sécurisé
- Garages solidaires

Travailler en transversalité

- Coopération entre communes, intercommunalités, départements, entreprises et ESS

> Sans mobilité, pas d'égalité territoriale.

LA SANTÉ

Rapprocher les soins des lieux de vie

LE CONSTAT

La Bretagne est confrontée à des déserts médicaux de plus en plus nombreux, particulièrement en matière de santé mentale, qui limitent l'accès aux soins pour une part croissante de la population. Cette situation contraste avec l'existence de centres de santé parfois sous-utilisés, révélant des difficultés d'organisation, d'attractivité ou de coordination de l'offre de soins à l'échelle territoriale.

Par ailleurs, la fracture numérique et une accessibilité encore insuffisante des services de santé constituent des freins supplémentaires à l'accès aux soins, notamment pour les publics les plus vulnérables. Ces tensions s'inscrivent dans un contexte d'épuisement des soignants et des services de secours. Dans le même temps, l'isolement social, reconnu comme un déterminant majeur de la santé, fragilise durablement la cohésion et le bien-être des habitants.

Le cap politique : rapprocher les soignants des habitants, proposer des alternatives au tout-numérique et au tout-présentiel, renforcer l'écoute et la prévention.

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Aller vers les habitant·es

- Bus santé itinérants
- Consultations en vacation
- Permanences de première écoute

Organiser une santé de parcours

- Contrats locaux de santé
- Réseaux santé mentale
- Coordination médico-sociale (Centre de Ressources Territoriales)

Soutenir l'installation des soignant·es

- Logements dédiés
- Financement des études avec contreparties territoriales
- Conditions de travail attractives

Eduquer et promouvoir la santé

- Sécurité sociale de l'alimentation
- Activités physiques et culturelles
- Soutien aux associations
- Défense des hôpitaux de proximité

> « Les déserts médicaux ne sont pas des déserts humains. »



Jeunesses et citoyenneté

Écouter, faire confiance, agir

LE CONSTAT

La Bretagne est confrontée à une fragilisation de son offre éducative, particulièrement en milieu rural, marquée par des fermetures d'écoles qui accentuent les inégalités territoriales. Le manque d'AESH et les limites persistantes de l'inclusion scolaire restreignent l'accès effectif à l'éducation pour de nombreux enfants et jeunes en situation de handicap, tandis que certains publics, notamment les jeunes relevant de l'Aide sociale à l'enfance et les mineurs non accompagnés, demeurent insuffisamment accompagnés et parfois laissés sans solution durable.

Ces difficultés s'inscrivent dans un paysage de politiques jeunesse encore trop fragmenté, peinant à répondre de manière cohérente aux besoins des jeunes tout au long de leurs parcours. Elles s'accompagnent d'inégalités de genre persistantes, qui traversent les champs de l'éducation, de l'orientation, de l'accès aux droits et de l'autonomie, et continuent de freiner l'égalité réelle entre les jeunes bretonnes et bretons.

Le cap politique : faire de la jeunesse une priorité transversale, en lui donnant un véritable pouvoir d'expression et d'action.

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Éducation et accueil scolaire et périscolaire

- Maintien d'un réseau d'écoles de proximité
- Soutien des AESH
- Inclusion scolaire et périscolaire des enfants en situation de handicap

Citoyenneté active

- Conseils de jeunes (16–30 ans)
- Budgets participatifs
- Journées citoyennes
- Pair-aidance

Petite enfance et parentalité

- Écoute et soutien à la parentalité
- Horaires adaptés
- Tarification sociale
- Reconnaissance et formation des professionnel.les

Égalité femmes–hommes

- Budgets sensibles au genre
- Accès égal aux sports et loisirs
- Sécurité dans l'espace public

Créer du lien intergénérationnel & sensibiliser les jeunes à l'ESS et aux solidarités

- Coopératives de jeunesse
- Maisons des associations
- CCAS
- Conseils municipaux des jeunes

> Une commune qui écoute ses jeunesses prépare son avenir.

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Créé en 2019, le Pacte du Pouvoir de Vivre est un collectif de 63 organisations parmi les plus reconnues de la société civile organisée française, aussi diverses dans leur statut (associations, fondations, ONG, syndicat, mutuelles…) que dans leurs domaines d'action – environnement, lutte contre la pauvreté, logement, travail, jeunesse, ESS, migration… Cette alliance inédite agit afin que les questions sociales, environnementales et démocratiques, qui sont indissociables, soient prises en compte dans les décisions politiques et dans le débat public au niveau local et national.

Retrouvez toutes les propositions du Pacte du pouvoir de vivre pour les élections municipales en scannant le QRcode